Offre d'achat irrévocable



Wionsieur/Wadame
domicilié(e)(s)
déclare(nt), par la présente, prendre l'engagement unilatéral et irrévocable, solidaire et indivisible, de se porter acquéreur(s)du bien suivant ADRESSE: dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance, libre et quitte à l'acte authentique de tous empêchements, charges et privilèges quelconques, L'acheteur déclare avoir reçu tous les documents qu'il juge nécesaire à l'achat du bien.
L'achiereur déclare avoir reçu tous les documents qu'il juge nécesaire à l'achat du bien.
au prix principal deeuros payable à la signature de l'acte authentique, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris, hors frais de raccordement, frais d'acte de division, frais de mesurage, bornage, sous déduction des acomptes éventuellement versés entre-temps.
Sous réserve d'acceptation du Propriétaire et de la réalisation, dans le cas d'une telle acceptation, des éventuelles conditions suspensives et obligations dont la vente subséquente serait assortie en vertu de la législation.
Notaire de l'acheteur :
Elle engage solidairement et indivisiblement le(la) ou le(s) soussigné(e)(s) à signer un compromis de vente au plus tard dans les 60 jours de l'envoi de l'éventuelle acceptation de la présente et à passer l'acte authentique au plus tard dans les 4 mois à dater de la signature de l'offre.
En cas d'acceptation de la présente offre, le transfert de propriété et la prise de jouissance du bien auront lieu à la signature de l'acte authentique, et l'Offrant versera au Notaire de l'acquéreur à la date prévue pour la signature du compromis de vente, la somme de 10 % du prix de vente convenu.
En cas de Désistement la partie en défault s'engage à verser des dommages et interet de 10% du prix de l'offre. En cas de désistement de l'offrant, une indemnité de 3.000,00€ sera du à l'agence.
En cas de désistement de l'offrant, une indemnité de 3.000,00€ sera du à l'agence. L'Offre est également émise avec la (les) réserve(s) suivante(s): - Condition suspensive d'octroi de crédit pour le montant de
En cas de désistement de l'offrant, une indemnité de 3.000,00€ sera du à l'agence. L'Offre est également émise avec la (les) réserve(s) suivante(s): - Condition suspensive d'octroi de crédit pour le montant de
L'Offre est également émise avec la (les) réserve(s) suivante(s): - Condition suspensive d'octroi de crédit pour le montant de
L'Offre est également émise avec la (les) réserve(s) suivante(s): - Condition suspensive d'octroi de crédit pour le montant de euros dans un délai dejours à dater de l'offre. L'acheteur devra fournir 2 refus de crédit dans 2 banques différentes. Si aucune preuve n'a été fournie dans ce délais, la vente sera considéré parfaite Validité: La communication de la présente Offre à l'éventuel Courtier du Propriétaire est réputée avoir les mêmes effets que sa réception effective par ce dernier. Tout différend relatif au présent engagement et toutes ses suites sera arbitré, sauf dérogation se référant expressément à la présente clause, par la Chambre d'Arbitrage et de Médiation asbl (info@arbitrage-mediation.be - www.arbitrage-mediation.be), conformément à son règlement. L'agence immobilière traite toujours les données en conformité avec les dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et avec les dispositions de la réglementation fédérale sur la protection des personnes physiques lors du traitement de données à
L'Offre est également émise avec la (les) réserve(s) suivante(s): - Condition suspensive d'octroi de crédit pour le montant de

L'OFFRANT LE PROPRIETAIRE